

Autonomie 2020, les gérontechnologies au service de nos aînés

SOCIAL

Quatre mois après avoir été retenu par le comité de suivi du programme européen de coopération transfrontalière INTERREG France-Suisse, le projet "Autonomie 2020" a été lancé à Evian-les-Bains, le 23 mars dernier pour la période 2016-2020. Porté par le Département, chef de file côté français, il vise à faciliter le maintien à domicile des personnes âgées via l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Dans un département marqué par le vieillissement de sa population* et le manque de places en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, les nouvelles technologies peuvent être un véritable allié pour permettre aux seniors de rester à domicile le plus longtemps possible. Ces gérontechnologies - et leur développement - sont au cœur du projet franco-suisse "Autonomie 2020", piloté par le Département côté français et l'Institut et Haute École de la Santé La Source à Lausanne (réseau HES-SO) côté suisse, et leurs partenaires.

En plus de permettre aux porteurs du projet de partager leur expertise et de mener ensemble de nombreuses actions, "Autonomie 2020" est un outil pertinent pour structurer le secteur des gérontechnologies. Plus largement, ce projet constitue un atout majeur pour le territoire, de par l'étendue des retombées positives qu'il va déclencher auprès de sa population mais aussi auprès des professionnels, des pouvoirs publics, des entreprises et des milieux académiques et scientifiques.

Mettre en cohérence attentes et solutions

À l'horizon 2020, trois objectifs sont fixés : mettre à disposition des professionnels et institutions du domaine de la santé et de l'accompagnement, des données probantes issues d'enquêtes et d'expérimentations ; élaborer des standards ainsi que des outils et procédures d'accompagnement pour guider le développement de produits valides et fiables ; créer des modules de formation portant sur les innovations technologiques dans les pratiques de soins et d'aide auprès de la population âgée.

Pour atteindre ces objectifs, un plan en cinq actions a été élaboré. Premier chantier : une enquête auprès des aînés, de leurs aidants et du personnel médico-social sera réalisée en vue d'identifier leurs besoins en outils innovants et en accompagnement et de pouvoir ensuite leur proposer des réponses adaptées. En effet, si l'accès aux gérontechnologies est aujourd'hui plus facile (prestataires spécialisés, internet...), dans les faits, leur utilisation est très partielle par manque de cohérence entre les attentes et les bénéfices de ces outils.



Lancement du projet Autonomie 2020 le 23 mars dernier, en présence de tous les partenaires.

Retrouvez le lancement du projet Autonomie 2020 en vidéo sur notre e-mag : magazine.hautsavoie.fr



Budget

Plus d'1,3 M€, dont près de 936 000 € pour la partie française (près de 459 000 € pour la partie suisse). Le budget français est co-financé par l'Union européenne à hauteur de 75 % au titre du FEDER (Fonds européen de développement économique et régional). La partie suisse bénéficie d'un cofinancement de la Confédération suisse et des cantons de Vaud et Valais.



Le deuxième chantier consiste à créer une base de données et de connaissances pour accompagner les entreprises dans leurs initiatives et, ainsi, stimuler l'émergence de projets innovants. Quant au troisième volet, il repose sur l'évaluation de nouveaux matériels à travers plusieurs expérimentations en situation réelle auprès des publics cibles, à leur domicile. Il s'agira de définir dans quelle mesure les solutions proposées sont adaptables et participent à l'amélioration du maintien à domicile des personnes. Ces études seront menées dans des contextes différents (très urbains et plus ruraux) et les résultats en seront partagés pour que chacun des partenaires puisse en tirer bénéfice.

Laboratoire d'innovation et nouvelles formations

En complément des expérimentations, une démarche de "Living lab" est également inscrite dans le projet "Autonomie 2020" (quatrième action). Elle rassemble les

acteurs publics, entreprises, associations et usagers autour de projets concrets, dans le but de développer, tester et faire émerger des produits et des services innovants. Cette méthode d'innovation est d'autant plus efficace qu'elle repose sur l'implication des utilisateurs potentiels dès le début de la conception des produits et des services. Ce qui permet de répondre de manière plus fine aux besoins et contraintes particulières exprimés.

Dernier volet enfin de ce plan d'actions, la création d'un module transfrontalier de formation dédié aux gérontechnologies est à l'étude. Il s'agit de former des professionnels performants en matière de connaissance et d'utilisation des gérontechnologies et des services qui en sont issus et qui contribuent à préserver la santé, l'autonomie et la qualité de la vie de la personne âgée. ■

*D'après l'édition 2016 de l'Observatoire départemental, on compte en Haute-Savoie 32 039 personnes âgées de plus de 60 ans et 10 674 âgées de plus de 75 ans de plus en 7 ans. Soit respectivement 4 577 et 1 525 personnes de plus par an.

Un projet franco-suisse

Aux côtés du Département de la Haute-Savoie et de l'Institut et Haute École de la Santé La Source à Lausanne (réseau HES-SO), de nombreux partenaires sont associés au projet : le Centre hospitalier Annecy Genevois et Thésame, mécatronique et management côté français et la Haute École de la Santé Valais-Wallis à Sion (réseau HES-SO), le Groupement valaisan des Centres médico-sociaux, le Centre médico-social de Sierre et l'Association Cité générations à Genève, côté suisse.

Josiane Lei, vice-présidente déléguée à l'enfance, à la famille, au grand âge et au handicap

Pour quelles raisons le Département de la Haute-Savoie s'investit-il dans le projet "Autonomie 2020" ?

Le Département est le chef de file de l'action sociale, dont la gérontologie fait partie. Sur ce volet, il agit selon deux grands axes : l'accueil en établissements et le maintien à domicile. Aujourd'hui, la difficulté de disposer de places en Ehpad est de plus en plus grande (il manque entre 300 et 400 places en Haute-Savoie) et le souhait numéro un des personnes âgées est de rester le plus longtemps possible chez elles. Dans ce contexte, il nous apparaît nécessaire de développer de nouvelles techniques pour favoriser le maintien à domicile. Les gérontechnologies nous paraissent une réponse intéressante.

Quelles sont les forces du projet ?

"Autonomie 2020" rassemble de nombreux partenaires : institutionnels (dont le Département), académiques (les écoles de soin, ndlr), économiques, des professionnels du secteur médico-social... Tous ces acteurs mettent ainsi en commun leurs compétences. Par ailleurs, le projet suit une boucle vertueuse : il part des besoins des aînés. À partir de ces besoins exprimés, une base de données est constituée. Celle-ci permet de développer des projets innovants qui font ensuite l'objet d'expérimentations puis de modules de formation.

Enfin, ce projet bénéficie à un large public ?

Oui. Car même si les aînés constituent le public cible, les professionnels de santé, les entreprises porteuses de projets innovants sont aussi concernés. Par ailleurs, les expérimentations qui sont menées peuvent être utiles à d'autres types de soins, pour les personnes handicapées par exemple.